

# BULLETIN DES ARMÉES

## DE LA RÉPUBLIQUE

B.D.I.C.

RÉSERVÉ A LA ZONE DES ARMÉES

### LETTRE pour celui qui n'en reçoit pas

Évidemment, il y en a bien peu, parmi nos soldats, qui ne reçoivent jamais de lettres. Mais s'il n'y en a qu'un, c'est à celui-là que j'écris.

Je te vois d'ici, mon pauvre petit gars ; je vois ton embarras et ta tristesse lorsque le vauvemestre paraît, un paquet de lettres dans les mains, et fait l'appel : « Un tel... un tel... un tel... » et distribue aux mains avides les enveloppes qui renferment les vœux de la famille et les baisers des mamans. Tout le monde est grave, et chacun tend l'oreille. Pas toi. Tu sais d'avance qu'il n'y a rien pour toi, que jamais il n'y a rien pour toi. Et même, lorsque tous les autres accourent au-devant du distributeur de joies, toi, si tu le peux, tout au contraire, tu t'écartes : tu sais que le paquet, si gros qu'il soit, ne contient rien pour toi, et tu ne tiens pas à ce que tes camarades constatent que tu n'as pas de famille et que personne ne t'écrit.

Tu ne pleures pas. Tu es habitué à de pareilles mésaventures. Tu sais bien que tu n'es pas comme les autres. Les autres ont chacun un père et une mère : toi, tu n'en as jamais eu. Tu es tout seul.

Tu te bats, cependant, aussi bien que les camarades. Et lorsque tu fais seulement aussi bien qu'eux, tu fais toi, quelque chose de plus.

Ils se battent, les autres, pour défendre le foyer de leurs ancêtres et pour défendre leurs biens. Tu n'as ni foyer, ni ancêtres, ni biens, et tu te bats cependant, avec autant de cœur que ceux qui reçoivent des lettres à chaque courrier. Pour qui, pour quoi, alors, fais-tu le coup de feu ? Tu ne te l'es peut-être jamais demandé. Je vais te le dire.

Tu te bats pour l'avenir. Les autres se battent pour le passé ou pour le présent. Toi, c'est pour les enfants que tu auras. Si vraiment quelqu'un se bat pour un idéal, c'est toi, c'est bien toi. Tu te bats pour les petits Français qui viennent de naître et pour ceux qui naîtront, tu te bats afin qu'ils n'aient pas à subir la honte de la domination des Barbares, la domination de ceux qui gisent leurs propres soldats, la tyrannie des brutes qui achèvent les blessés, fusillent les vieux grands-pères, éventrent les filles, brûlent les villages et bombardent les cathédrales.

Si tu meurs, à ce métier, nul ne te pleurera, mon pauvre gars. Mais tu ne mourras pas. Lorsque tu reviendras, victorieux, tu sais bien que tu ne recevras que des hommages collectifs. Après avoir eu les vivats de la rue, tu te retrouveras tout seul, comme d'habitude, tandis que les autres s'en iront vers des maisons où on les attend, se faire mouiller la moustache par les larmes joyeuses des mamans tremblantes et par les baisers des petits

frères un peu effrayés devant celui qui revient de la guerre. Il n'y a pas, pour toi, un coin de cheminée où l'on placera le jeune héros, parti gamin, revenu vénérable, et à qui l'on fera raconter devant des voisins invités tout exprès, ses misères et ses gloires.

Courage, mon bon petit bougre ! Je vais te dire une chose, je vais te faire une prophétie : la jolie fille à qui tu penses, celle à qui tu n'as pas osé dire ton amour, celle que tu aimes ou que tu vas aimer, celle-là te regardera avec des yeux plus doux lorsque tu reviendras et qu'elle saura que tu fus courageux.

Vas-y donc, et gaiement. Ne pense pas que tu vas mourir. Il ne faut pas mourir. Et à la guerre, le meilleur moyen de ne pas être tué, c'est de tuer celui qui te vise. Fuir ne sert de rien : les balles rattrapent le meilleur coureur. Aie confiance. La vie a été jusqu'ici injuste pour toi, et cruelle. Elle te doit une compensation. Tu l'auras. Ne te dis pas : « Je vais me sacrifier. » Dis-toi : « Je vais vaincre. »

N'aie pas honte d'être celui à qui nul n'écrit. Sois fier. Les autres sont nés dans une famille toute faite. Toi, tu auras l'orgueil de créer la tienne. Ils ont reçu : tu donneras, et ton rôle est le plus beau.

Encore une fois, mon enfant, courage, et bonne chance. Et laisse-moi t'envoyer un baiser, moi qui n'ai pas de fils, à toi qui n'as pas de père.

BRIEUX,  
de l'Académie française.

### La fin des Colonies allemandes

Dès le début de la guerre, la France et l'Angleterre ont pris le Togo à l'Allemagne. Les Anglais se sont emparés de ses possessions de la Nouvelle-Guinée. Les Japonais et les Anglais la chassent de Kiao-Tchéou. Les Boers de l'Afrique du Sud, aidés de quelques régiments écossais, délogent les Allemands du Sud-Ouest africain, tandis qu'une opération semblable menace l'Afrique orientale allemande. Enfin, le Cameroun ne tardera pas à être totalement perdu pour l'Allemagne, en même temps que les deux couloirs sur le Congo que Berlin nous avait arrachés, dans les menaçantes négociations de 1911.

L'empereur allemand a déclaré la guerre à ses voisins pour asseoir sur leurs rives sa domination et sa puissance, et parce que son peuple réclamait des terres nouvelles, des richesses plus grandes. Et voilà que ces colonies convoitées non seulement s'éloignent comme dans un mirage, mais celles mêmes que l'Allemagne avait organisées à si grands frais sont cueillies une à une !

« Notre avenir est sur mer, » répétait Guillaume II, dont la flotte n'ose s'aventurer au delà de ses abris de l'Elbe et de la Baltique. Ses navires, s'ils sortaient de la mer du Nord, trouveraient à grand-peine aujourd'hui au delà des océans une terre allemande pour se ravitailler.

### HAUT LES CŒURS !

Les recteurs de toutes les Universités françaises ont reçu la circulaire suivante :

Les lycées, collèges et écoles de l'enseignement public vont s'ouvrir à la jeunesse française, partout où le devoir supérieur d'hospitaliser nos glorieux blessés n'aura pas fait obstacle à la reprise des études.

Je désire que le jour de la rentrée, dans chaque cité, et dans chaque classe, la première parole du maître aux élèves hausse les cœurs vers la patrie, et que sa première leçon honore la lutte sacrée où nos armes sont engagées. Dans tous le pays, à la même heure, les fils de la France vénéreront le génie de la nation et salueront l'héroïsme de ceux qui versent leur sang pour la liberté, la justice, le droit humain.

La leçon du maître sera simple et forte. Elle devra convenir à l'âge de ses auditeurs, les uns enfants, les autres adolescents. Chacune de nos écoles a envoyé sur la ligne de feu des combattants — professeurs et élèves — et chacune, je le sais, porte déjà la douleur fière de ses deuils ; la parole du maître, dans la classe, évoquera d'abord le noble souvenir de ces morts, pour exalter leur exemple, en graver la trace dans la mémoire des enfants. Puis, à grands traits, sobrement, clairement, elle dira les causes de la guerre, l'agression sans excuse qui l'a déchaînée, et comment, devant l'univers civilisé, la France, éternel champion du progrès et du droit, a dû se dresser encore avec ses alliés valeureux, pour repousser l'assaut des barbares modernes.

La lutte acharnée qui nous conduit irrésistiblement à la victoire ajoute chaque jour à la gloire de nos soldats mille traits d'héroïsme où le maître d'école puisera le meilleur de sa leçon. A la vaine emphase du verbe il préférera, pour émouvoir l'enfant, ces modèles souverains de l'action.

De cette première heure de classe, il faut que le vif souvenir reste à jamais empreint dans l'esprit de l'élève, citoyen de demain. Le maître qui aura su l'inscrire sera resté digne de la confiance de la République.

Albert SARAUT,  
Ministre de l'instruction publique.

### SITUATION MILITAIRE

29 SEPTEMBRE 1914, 15 heures. — I. A notre aile gauche, au nord de la Somme et entre la Somme et l'Oise, l'ennemi a tenté de nuit et de jour plusieurs attaques qui ont été repoussées.

Au Nord de l'Aisne aucun changement. II. — Au centre, en Champagne et à l'Est de l'Argonne, l'ennemi s'est borné à de fortes canonnades.

Entre Argonne et Meuse, léger progrès de nos troupes qui trouvent devant elles des positions fortement organisées.

Sur les Hauts de Meuse, dans la Woëvre et à l'aile droite (Lorraine et Vosges), pas de modification notable.

D'une façon générale, notre front est jalonné de l'est à l'ouest comme il suit :

Région de Pont-à-Mousson: Apremont; la Meuse dans la région de Saint-Mihiel;

les hauteurs au nord de Spada et la partie des Hauts de Meuse au sud-est de Verdun. Région de Varennes : le nord de Souain, la Chaussée Romaine qui aboutit à Reims; les avances de Reims; la route de Reims à Berry-au-Bac, les hauteurs dites du Chemin des Dames sur la rive droite de l'Aisne.

La ligne se rapproche ensuite de l'Aisne jusque dans la région de Soissons. Entre Soissons et la forêt de Laigle, elle comprend les premiers plateaux de la rive droite de l'Aisne.

Entre l'Oise et la Somme, elle passe l'Ribécourt (qui est à nous), Lassigny (occupé par l'ennemi), Roye (à nous), Chaulnes (à l'ennemi).

À nord de la Somme, elle se prolonge sur les plateaux entre Albert et Combles.

Nous avons fait encore de nombreux prisonniers au cours de la journée d'hier : ils appartiennent notamment au VII<sup>e</sup> corps actif, au VII<sup>e</sup> de réserve, aux X<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> corps d'armée allemands.

29 SEPTEMBRE, 22 HEURES. — Rien de nouveau dans la situation.

30 SEPTEMBRE, 15 HEURES. — La partie aile gauche, au nord de la Somme, l'action continue à se développer de plus en plus vers le nord.

Entre l'Oise et l'Aisne, l'ennemi a prononcé une vigoureuse attaque sur Tracy-le-Mont, au nord-est de la forêt de Laigle. Il a été repoussé avec de fortes pertes.

II. — Au centre, accalmie sur le front qui s'étend de Reims à la Meuse. Entre Argonne et Meuse, nous avons légèrement progressé.

En Woëvre, violents combats. Nos troupes ont avancé sur plusieurs points, notamment à l'est de Saint-Mihiel.

III. — À notre aile droite (Lorraine et Vosges) pas de modification.

GALICIE. — Des tentatives de sortie de la garnison de Przemysl ont échoué. Les armées autrichiennes continuent à battre en retraite en désordre, perdant de nombreux prisonniers, des canons et du matériel.

Au col d'Uzok (sud de Przemysl) dans les Carpates, un détachement russe a défait une brigade hongroise et pénétré en Hongrie.

30 SEPTEMBRE, 22 HEURES. — La situation générale est satisfaisante, aucune modification sensible du front, sauf en Woëvre méridionale, où nous avons occupé Seicheprey et poussé jusque sur les pentes du Rupt-de-Mad.

1<sup>er</sup> OCTOBRE, 15 HEURES. — Pas de modification dans la situation d'ensemble. Nous avons progressé cependant à notre gauche au nord de la Somme, et à notre droite en Woëvre méridionale.

1<sup>er</sup> OCTOBRE, 22 HEURES. — Rien de particulier à signaler, sauf dans la région de Roye, où une violente action a heureusement tourné pour nous, et dans l'Argonne, où nous avons fait quelques progrès nouveaux.

L'impression générale reste satisfaisante.

## PAROLES FRANÇAISES

Dans leur topographie érudite, ils n'ont oublié, méconnu, laissé en blanc qu'une seule chose, l'esprit de ce peuple qu'ils prétendaient dominer et écraser. Et cet esprit, dont ils n'avaient aucune idée, se réveille, il se retrouve, c'est lui qui les enveloppe... C'est lui qui est debout au seuil de chaque maison.

Victoire à l'esprit. Il est aujourd'hui le plus fort, Paris a plus d'esprit que tous les Teutons assemblés. C'est là ce qui ajoute à leur grande force dont notre siècle s'étonne. Sortez donc d'ici, barbares !

Edgard QUINET.  
(Siège de Paris.)

Ce BULLETIN est réservé à la zone des armées. Les correspondances doivent être adressées : « Cabinet du ministre de la guerre, bureau de la presse, Bordeaux. » Les manuscrits ne sont pas rendus.

## NOUVELLES MILITAIRES

### Les nouvelles Soldes.

À la date du 12 janvier, une première augmentation de solde avait été accordée. M. Millerand, ministre de la guerre, fait paraître les décrets accordant, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1914, la deuxième et dernière augmentation de solde, destinée à porter les tarifs en vigueur aux taux définitifs envisagés par le Parlement.

Voici le tarif fixé pour les officiers et assimilés :

Maréchal de France : 30,315 fr. 79; général de division, intendant général ou médecin inspecteur général : 21,031 fr. 58; général de brigade, intendant militaire, médecin, pharmacien ou vétérinaire inspecteur : 15,157 fr. 89; colonel : 12,105 fr. 26; lieutenant-colonel : 9,437 fr. 68; chef de bataillon : après quatre ans de grade ou trente-deux ans de service, 8,526 fr. 32 ; avant quatre ans de grade, 7,578 fr. 95; capitaine : après douze ans de grade, 7,010 fr. 53 ; après huit ans de grade, 6,442 fr. 11 ; après quatre ans de grade, 5,873 fr. 68 ; avant quatre ans de grade, 5,305 fr. 26; lieutenant : après huit ans de grade et vingt ans de service, 5,131 fr. 74 ; après huit ans de grade ou après quatre ans de grade et quinze ans de service, 5,131 fr. 32 ; après quatre ans de grade ou après dix ans de service, 4,187 fr. 37 ; avant quatre ans de grade, 3,808 fr. 42 ; sous-lieutenant : après six ans de service, 3,410 fr. 53 ; avant six ans de service, 3,031 fr. 58 ; sous-lieutenant de réserve n'ayant pas accompli la durée légale du service : 2,652 fr. 63 ; interprète stagiaire : 2,235 fr. 79.

En temps de guerre, les aumôniers employés aux armées sont traités pour la solde comme les capitaines après quatre ans de grade.

### Le bénéfice de la campagne de guerre.

Le bénéfice de la campagne est accordé à tous les militaires ayant figuré sur les contrôles de l'armée à partir du 2 août 1914, date de la mobilisation.

En conséquence, seront considérés comme effectuant une campagne de guerre et seront admis au bénéfice de cette situation, dans les conditions fixées par les lois sur les pensions militaires et sur l'avancement dans l'armée :

1<sup>er</sup> Les militaires de tous corps ou services, figurant sur les contrôles de l'armée active, soit le passage dans le service armé, soit la réforme, soit la retraite dans le service armé. Les hommes reconnus ainsi après au service armé seront immédiatement soumis aux obligations militaires de leur classe.

Ces commissions prononceront soit le maintien dans le service auxiliaire, soit la réforme, soit le passage dans le service armé. Les hommes reconnus ainsi après au service armé seront immédiatement soumis aux obligations militaires de leur classe.

### Renvoi dans leurs foyers des Réservistes de la région du Nord.

Lorsqu'au début du mois de septembre les armées allemandes ont envahi le nord de la France, le gouvernement s'est empêtré de convoquer sous les drapeaux tous les réservistes territoriaux et hommes du service auxiliaire des régions occupées ou menacées par l'ennemi. Cette mesure s'imposait : laissés dans leurs foyers, ils risquaient à jamais d'être perdus pour la défense nationale et même emmenés en Allemagne comme prisonniers.

Cet officier sera plus spécialement chargé de s'assurer, dans les diverses localités, de l'organisation et du bon fonctionnement du service, de la meilleure répartition et de l'utilisation la plus avantageuse des chirurgiens, du lotissement rationnel des blessés entre les diverses formations sanitaires d'un même lieu; de conseiller, d'orienter les médecins chefs de place et des établissements sanitaires qui, appartenant

Le mouvement de recul partiel de l'ennemi permet maintenant de faire rentrer dans la règle commune les hommes des catégories ci-dessous provenant des régions qui ne semblent plus menacées.

Tel est le cas des arrondissements de Boulogne, Montreuil et Abbeville. Les réservistes territoriaux et les hommes du service auxiliaire de ces arrondissements vont être incessamment renvoyés dans leurs foyers. Ce renvoi peut, d'ailleurs, n'être que momentané, ces hommes restant à la disposition de l'autorité militaire, qui les rappellera sous les drapeaux quand leur présence y sera nécessaire.

La même mesure sera étendue aux autres arrondissements dans lesquels la convocation de tous les réservistes territoriaux et hommes du service auxiliaire a

cherché et l'organisation des ressources hospitalières nouvelles, et d'utiliser tous les concours privés, dont il précisera les rapports entre eux et avec le service de santé.

### Au titre étranger.

Le Journal Officiel a publié une longue liste de nominations, au titre étranger et pour la durée de la guerre, de citoyens pour la plupart italiens, anciens officiers, qui prennent du service dans l'armée française.

On remarque en tête de ces nominations celle de M. Giuseppe Garibaldi, ancien général de brigade, intendant militaire, médecin, pharmacien ou vétérinaire inspecteur : 15,157 fr. 89; colonel : 12,105 fr. 26; lieutenant-colonel : 9,437 fr. 68; chef de bataillon : après quatre ans de grade ou trente-deux ans de service, 8,526 fr. 32 ; avant quatre ans de grade, 7,578 fr. 95; capitaine : après douze ans de grade, 7,010 fr. 53 ; après huit ans de grade, 6,442 fr. 11 ; après quatre ans de grade, 5,873 fr. 68 ; avant quatre ans de grade, 5,305 fr. 26; lieutenant : après huit ans de grade et vingt ans de service, 5,131 fr. 74 ; après huit ans de grade ou après quatre ans de grade et quinze ans de service, 5,131 fr. 32 ; après quatre ans de grade ou après dix ans de service, 4,187 fr. 37 ; avant quatre ans de grade, 3,808 fr. 42 ; sous-lieutenant : après six ans de service, 3,410 fr. 53 ; avant six ans de service, 3,031 fr. 58 ; sous-lieutenant de réserve n'ayant pas accompli la durée légale du service : 2,652 fr. 63 ; interprète stagiaire : 2,235 fr. 79.

En temps de guerre, les aumôniers employés aux armées sont traités pour la solde comme les capitaines après quatre ans de grade.

### Examen des hommes du Service auxiliaire.

Aux termes de la loi du 21 mars 1905, sont placés dans le service auxiliaire les jeunes gens qui, atteints d'une infirmité relative sans que leur constitution générale soit douteuse, sont reconnus par les conseils de révision impropre au service armé.

Le nombre des jeunes gens ainsi versés dans le service auxiliaire varie, depuis 1905, de 5 à 20,000 par classe.

L'aptitude physique d'un certain nombre d'entre eux a certainement dû s'améliorer depuis l'époque où ils ont passé le conseil de révision. Il y aurait un intérêt évident, dans les circonstances actuelles, à les verser dans le service armé et à en faire des combattants. Aussi, le ministre de la guerre, M. Millerand, vient-il de faire approuver par le Président de la République un décret qui soumet à l'examen d'une commission de réforme tous les hommes classés dans le service auxiliaire et non incorporés, qu'ils appartiennent à la réserve de l'armée active, à l'armée territoriale ou à sa réserve.

Les hommes classés dans le service auxiliaire et présents sous les drapeaux pourront également être soumis d'office à l'examen d'une commission spéciale de réforme.

Ces commissions prononceront soit le maintien dans le service auxiliaire, soit la réforme, soit le passage dans le service armé. Les hommes reconnus ainsi après au service armé seront immédiatement soumis aux obligations militaires de leur classe.

### Renvoi dans leurs foyers des Réservistes de la région du Nord.

Lorsqu'au début du mois de septembre les armées allemandes ont envahi le nord de la France, le gouvernement s'est empêtré de convoquer sous les drapeaux tous les réservistes territoriaux et hommes du service auxiliaire des régions occupées ou menacées par l'ennemi. Cette mesure s'imposait : laissés dans leurs foyers, ils risquaient à jamais d'être perdus pour la défense nationale et même emmenés en Allemagne comme prisonniers.

Cet officier sera plus spécialement chargé de s'assurer, dans les diverses localités, de l'organisation et du bon fonctionnement du service, de la meilleure répartition et de l'utilisation la plus avantageuse des chirurgiens, du lotissement rationnel des blessés entre les diverses formations sanitaires d'un même lieu; de conseiller, d'orienter les médecins chefs de place et des établissements sanitaires qui, appartenant

Le mouvement de recul partiel de l'ennemi permet maintenant de faire rentrer dans la règle commune les hommes des catégories ci-dessous provenant des régions qui ne semblent plus menacées.

Tel est le cas des arrondissements de Boulogne, Montreuil et Abbeville. Les réservistes territoriaux et les hommes du service auxiliaire de ces arrondissements vont être incessamment renvoyés dans leurs foyers. Ce renvoi peut, d'ailleurs, n'être que momentané, ces hommes restant à la disposition de l'autorité militaire, qui les rappellera sous les drapeaux quand leur présence y sera nécessaire.

La même mesure sera étendue aux autres arrondissements dans lesquels la convocation de tous les réservistes territoriaux et hommes du service auxiliaire a

## NOUVELLES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Un ministre fait cinq prisonniers. — M. Dalimier, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, parti de Bordeaux pour constater les irréparables dégâts faits à la cathédrale de Reims par les barbares, eut en cours de route une aventure guerrière.

M. Dalimier accompagné de M. Nepoty, préfet des Ardennes, traversait le bois de Monchenot, entre Epernay et Reims, lorsque des paysans lui firent des signes. L'automobile stoppa : « Voilà les Prussiens ! » crièrent les paysans. M. Dalimier interrogea. Un enfant venait de découvrir cinq soldats ennemis dans le bois. Le ministre, M. Nepoty et le chauffeur, le revolver prêt, entrèrent dans le bois. A 50 mètres, ils aperçurent les cinq Allemands. M. Nepoty leur fit comprendre par gestes d'avoir à jeter immédiatement leurs armes. Ils jetèrent leurs armes et crièrent tous : « Camarade ! camarade ! » Ils demandèrent aussitôt : « Serons-nous fusillés ? » Les prisonniers furent conduits à Reims.

Pour les empêcher de fuir. — Les turcos ne boudent pas à l'ouvrage quand il s'agit de descendre des « bouches ». Mais ils sont un peu plus paresseux quand on les charge de conduire des prisonniers. Aussi ont-ils imaginé un moyen ingénieux d'empêcher toute tentative de fuite sans avoir trop à se fatiguer.

Voici comment ils procèdent : ils arrachent aux prisonniers tous leurs boutons, notamment ceux qui retiennent le pantalon. Les prisonniers se trouvent donc obligés de rester leur culotte en gardant leurs mains dans leurs poches. D'une part, il leur est impossible, s'ils veulent s'enfuir, de courir avec les mains dans les poches ; d'autre part, s'ils ôtent leurs mains, le pantalon tombe sur les chevilles, ce qui entraîne leur course encore bien mieux.

Les turcos, grâce à ce truc ingénieux, n'ont donc qu'à suivre tranquillement leurs prisonniers.

Le conseil général des Pyrénées-Orientales, département dont le général Joffre est originaire, le président de l'assemblée, M. Pams, a rendu un éclatant hommage au général Joffre, faisant un éloge justement applaudie de l'indomptable volonté déployée par le général en chef des armées.

L'ordre du jour suivant a été voté :

« Le Conseil général des Pyrénées-Orientales, prie le gouvernement, à qui il renouvelle sa confiance, de transmettre à la gloireuse armée française, à ses chefs et aux armées alliées l'expression de son admiration et de l'inébranlable espoir qu'il met en eux. »

Les fils de M. René Viviani à la guerre.

— Des les premiers jours de la mobilisation, les deux fils de M. René Viviani, président du conseil, prirent leur place sous les drapeaux. L'aîné, malgré une blessure reçue au début même de la campagne, est resté à son poste. Quant au deuxième, soldat au 13<sup>e</sup> de ligne, il prit part le 2<sup>e</sup> août à l'affaire de Villehoulmont, en Belgique. Un rapport du colonel annonce que la section à laquelle il appartenait, et qui fut enveloppée dans un village, a complètement disparu.

Un vaillant Fonctionnaire.

— Dans le dernier mouvement administratif, M. Angelo Chiappe, chef de cabinet du préfet de la Somme, a été nommé sous-préfet d'Issoudun.

S'il était d'usage de motiver les nominations des fonctionnaires de l'administration préfectorale, celle-ci aurait pu être accompagnée du motif suivant : brillante conduite.

Un Vaillant Fonctionnaire.

— Dans le dernier mouvement administratif, M. Angelo Chiappe, chef de cabinet du préfet de la Somme, a été nommé sous-préfet d'Issoudun.

S'il était d'usage de motiver les nominations des fonctionnaires de l'administration préfectorale, celle-ci aurait pu être accompagnée du motif suivant : brillante conduite.

Un Vaillant Fonctionnaire.

— Dans le dernier mouvement administratif, M. Angelo Chiappe, chef de cabinet du préfet de la Somme, a été nommé sous-préfet d'Issoudun.

S'il était d'usage de motiver les nominations des fonctionnaires de l'administration préfectorale, celle-ci aurait pu être accompagnée du motif suivant : brillante conduite.

Un Vaillant Fonctionnaire.

— Dans le dernier mouvement administratif, M. Angelo Chiappe, chef de cabinet du préfet de la Somme, a été nommé sous-préfet d'Issoudun.

S'il était d'usage de motiver les nominations des fonctionnaires de l'administration préfectorale, celle-ci aurait pu être accompagnée du motif suivant : brillante conduite.

Un Vaillant Fonctionnaire.

— Dans le dernier mouvement administratif, M. Angelo Chiappe, chef de cabinet du préfet de la Somme, a été nommé sous-préfet d'Issoudun.

S'il était d'usage de motiver les nominations des fonctionnaires de l'administration préfectorale

trahinimes, car, dans sa fureur, elle se serait ruée sur tout autre. La méchanceté de cet animal s'était accrue depuis qu'un officier de hussards saxons lui avait traitrusement fendu l'épaule d'un coup de sabre sur le champ de bataille d'Iéna.

### Un épisode de la bataille de Wagram

Parmi les incidents remarquables auxquels la bataille de Wagram donna lieu, je dois citer le combat de deux régiments de cavalerie, qui, bien que servant dans des armées opposées l'une à l'autre, appartenaient au même colonel propriétaire, le prince Albert de Saxe-Teschen. Celui-ci avait épousé la célèbre archiduchesse Christine d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Ayant le titre de prince dans les deux Etats, il possédait un régiment de hussards en Saxe et un de cuirassiers en Autriche. L'un et l'autre portaient son nom; et, d'après les usages de ces deux Etats, il nommait à tous les emplois d'officiers dans ces deux corps. Comme depuis de longues années l'Autriche et la Saxe vivaient en paix, lorsque le prince Albert avait un officier à placer, il le mettait indistinctement dans celui de ces deux régiments où se trouvait une vacance, de sorte qu'on voyait des membres d'une même famille servir, les uns dans les hussards saxons du prince Albert et les autres dans les cuirassiers autrichiens d'Albert. Or, par une circonstance déplorable et fort extraordinaire, ces deux régiments se trouvèrent en présence sur le champ de bataille de Wagram, où, stimulés par le devoir et le point d'honneur, ils se chargèrent mutuellement. Chose remarquable, les cuirassiers furent enfouis par les hussards, qui combattaient avec la plus grande vigueur, tant ils étaient désireux de réparer sous les yeux de Napoléon et de l'armée française le double échec qu'avait éprouvé l'infanterie saxonne.

Général de MARBOT.  
(Mémoires.)

### IMPÉRIAL CAMBIOLEUR

#### Le Kronprinz opère lui-même

La baronne de Baye, femme de l'explorateur, adresse aux journaux une lettre indignée et accablante pour le kronprinz.

L'héritier de la couronne allemande n'est autre — on va en juger — qu'un chef de bande, un cambrioleur qui pille les châteaux, s'empare des collections privées ou publiques et les fait expédier à Potsdam... où on les lui fera bientôt restituer.

Voici ce qu'écrivit la baronne de Baye :

Le kronprinz... celui qui ne régnera pas a passé deux jours dans notre vieux château de Baye, près de Champaubert. Là, il a pillé le musée dans lequel M. de Baye conservait avec piété le résultat de vingt-huit années d'explorations et de voyages archéologiques, brisant toutes les vitrines, les très nombreuses vitrines qui garnissent une galerie de 45 mètres de long.

Il a tout pillé: il a volé les armes, les bijoux uniques, les médailles, volé les vases précieux, les coupes d'or ciselé, volé aussi tous les présents superbes dont le tsar avait honoré M. de Baye en souvenir de ses missions en Russie, et du musée de 1812.

Il a volé d'admirables icônes, des tapisseries, des miniatures, etc.

Il a emporté ces choses les plus précieuses au cœur : des souvenirs ! Il a fait emballer les meubles et les tableaux les plus rares, choisis avec une sélection qui étonne chez un vandale ! Mais il a dû abandonner les dernières caisses dans la précipitation de la retraite.

Nos vieux serviteurs, restés fidèles à leur devoir, pleuraient : c'était un peu de leur âme qu'on emportait en Allemagne... Dieu n'a pas laissé à l'impérial cambrioleur le temps de les massacrer !

Dans la chapelle, qu'il n'a pas eu le temps de brûler, il a ri, parait-il, en regardant la Vierge, la Vierge dont la protection sauva la vieille demeure. Il a ri, comme son abominable père devait rire à l'heure où flambait la cathédrale de Reims.

Aussi, désormais, les suffragettes de tous pays, comprenant quelle est la véritable propagande « par le fait », pourront-elles, pour convaincre leurs adversaires, se contenter de citer le glorieux exemple de « Mme Macherez, maire de Soissons ».

Baronne DE BAYE.

### Mme MACHEREZ MAIRE DE SOISSONS

Soissons a été occupé puis bombardé par les Allemands.

Pendant un mois et demi, ce fut dans la ville un défilé ininterrompu de troupes. Dès leur entrée, les ennemis manifestèrent des exigences formidables : l'intendant Kagelmann et l'« ober intendantur sekretar » Slincker prétablirent réquisition dans les vingt-quatre heures 70,000 kilos d'avoine ou autre nourriture de chevaux, à l'exclusion du seigle, et 70,000 kilos de vivres pour les soldats : lard, jambon, viande conservée, viande fumée, saucissons fumés, poissons conservés, bœuf, des morceaux de charcuterie et des cargaisons de ces produits un peu lourds qui, sous le nom supplantant de *delikatessen*, jouent un rôle si considérable dans l'alimentation des Allemands. Il leur fallait de plus 20,000 kilos — pas un de moins — de tabac et de cigarettes. Tout ce qu'ils réclamaient pour leurs hommes devait être, on le voit par là, substance fumée ou à fumer.

Faute de livraison en temps voulu, « on brûlerait la ville »...

Ces exigences, aggravées de menaces, avaient de quoi intimider la municipalité. Heureusement, le maire en fonctions ayant donné sa démission quelques jours auparavant, le pouvoir se trouvait entre les mains d'une personne admirablement énergique : Mme Macherez, femme de l'ancien sénateur de l'Aisne, avait pris en mains la direction de tous les services de la ville, et pour le plus grand bien de ses administrés, donnait ses ordres à la police, aux pompiers, aux ambulances, etc. « Nous l'aurions reconnue, dit un journaliste qui l'a vue à l'œuvre, nous l'aurions reconnue à son regard calme et résolu, à son front large, à sa lèvre volontaire, à ses cheveux blancs qui, sous le voile d'infirmière, encadrent un visage léonin. Respirant l'action, rien de plus naturel qu'elle l'inspire. »

Mme Macherez se trouve être le premier maire de France : le féminisme triomphe en elle d'une manière imprévue.

Aidee de M. Blamontier, notaire; de M. Arfeuille, pharmacien, et de Mgr Pécheur, ancien recteur de l'Institut catholique de Paris, Mme Macherez tint tête aux officiers de l'empereur Guillaume et dissuadant très bien les prétextes que l'on préparait pour essayer de justifier le bombardement déjà résolu, elle répondit aux intendants « qu'ils ne demandaient pas assez, qu'ils devraient exiger aussi le soleil et la lune... Les intendants allemands finirent par transiger. »

Mais c'est surtout après la retraite des troupes allemandes, bâties sur la Marne, et remplaçées dans Soissons par les pantalons rouges, que le nouveau maire fut merveille. Des hauteurs de la rive droite de l'Aisne, les *Boches* bombardaiient la ville, et pendant plusieurs jours — à partir du 11 septembre — ils la couvrirent de projectiles, criblant les hospices, les ambulances, la cathédrale — pendant l'office — et quantité de monuments publics dont il ne reste plus aujourd'hui que des débris. Les Allemands espéraient par là épouvanter le pays.

Or, sous cet orage de feu, la vie municipale, plus nécessaire que jamais, continua.

Le Conseil, dirigé par Mme Macherez, s'occupa de fournir du pain, de la viande, du lait à la population abritée dans les caves. Il fit réquisitionner les troupeaux de vaches, de bœufs et de moutons qu'un fermier, dans sa fuite, avait abandonnés. On tua les bœufs au fur et à mesure des besoins. On mit les vaches en lieu sûr. On les nourrit; on les fit traire pour que les enfants ne manquent jamais de lait. On fit battre et moudre du grain. On fit du pain. De hardis gamins allaient sous la mitraille porter les ordres pour les secours. La générosité des habitants participaient de la vaine lance de leur chef improvisé.

De rechercher les procédures les plus rapides pour substituer à l'intérieur de chacune d'elles des entreprises françaises aux entreprises ou aux maisons de commerce dirigées ou possédées avant l'ouverture des hostilités par des ressortissants des pays actuellement en guerre contre la France et ses alliés.

TRAVAIL. — Un décret rendu sur la proposition de M. Blévenn-Martin accorde un délai de trente jours pour le paiement des sommes dues à raison de tous contrats d'assurances conclus antérieurement au 4 août 1914, ainsi que pour le rachat desdits contrats.

Ce délai commence à courir : 1<sup>o</sup> A partir de la publication du décret (29 septembre), pour les contrats conclus à cette date et dont le capital stipulé n'a pas encore été payé;

2<sup>o</sup> A partir de leur échéance, pour tous les contrats à échoir depuis la date publication inscrite au 31 octobre 1914.

### INFORMATIONS OFFICIELLES

PRÉSIDENCE DE LA RéPUBLIQUE. — Un officier du grand quartier général a apporté mercredi, à Bordeaux, le drapeau du 63<sup>e</sup> d'infanterie allemande pris récemment à l'ennemi.

Ce trophée a été déposé dans le cabinet du président de la République. Le nombre des drapeaux enlevés actuellement à l'ennemi est de dix, dont six sont à Bordeaux dans le cabinet de M. Poincaré, et quatre à Paris, à l'hôtel des Invalides.

M. Poincaré a envoyé le télégramme suivant au préfet de la Meuse, quand il fut informé des attentats commis par les Allemands dans ce département :

*Je reçois avec autant d'émotion que d'indignation les tristes renseignements que vous avez bien voulu m'envoyer. Je vous prie d'être mon interprète auprès de mes compatriotes meusiens, dans la cruelle épreuve qu'ils traversent, et de les féliciter de leur admirable esprit de sacrifice et de leur indomptable courage.*

Raymond POINCARE.

D'autre part, à la dépêche que lui avait envoyée le maire de Commercy, M. Poincaré a répondu :

*Je vous remercie de votre télégramme et vous prie de dire à nos compatriotes toutes mes sympathies et tous mes vœux dans les cruelles épreuves qu'ils traversent avec tant de patriotisme et de confiance dans la victoire finale.*

Raymond POINCARE.

PRÉSIDENCE DU CONSEIL. — Un décret, signé sur la proposition de M. Viviani, retire, à raison de l'état de guerre, l'approbation ou l'enregistrement accordé aux entreprises allemandes, autrichiennes ou hongroises d'assurances contre les accidents du travail et d'assurances sur la vie. Cette disposition recevra son exécution immédiatement et ne peut donner lieu à aucun recours. En vue de sauvegarde, les intérêts des assurés, plusieurs administrateurs séquestrés seront, arrêtés par le ministre du travail, substitués aux agents actuellement proposés à la direction des succursales des dites entreprises en France et en Algérie.

JUSTICE. — Un décret, signé sur la proposition de M. Briand, permet pendant la durée des hostilités aux chambres civiles des cours et tribunaux de connaitre des affaires de police correctionnelle.

Dans une circulaire explicative, M. Briand invite les magistrats, comme déjà beaucoup l'ont fait, à employer le temps disponible que pourra leur laisser l'exercice de leurs fonctions judiciaires en offrant leur collaboration aux services publics et institutions diverses qui s'efforcent de parer aux nécessités de l'heure présente, et notamment aux œuvres d'assistance et de secours aux blessés.

INTÉRIEUR. — En raison de la réunion des conseils de révision, M. Malvy, ministre de l'intérieur, vient de nommer pour la durée de la guerre, un grand nombre de conseillers de préfecture.

FINANCES. — Un décret rendu sur la proposition de M. Ribot, prohibe, à dater du 1er octobre, la sortie des betteraves destinées à la fabrication du sucre, ainsi que leur réexportation en suite d'entreport, de dépôt, de transit, de transbordement et d'admission temporaire. Toutefois, des exceptions à cette disposition pourront être accordées sous les conditions qui seront déterminées par le gouvernement.

COLONIES. — Un arrêté ministériel, pris par M. Doumergue, constitue pour la durée de la guerre une commission consultative coloniale chargée notamment :

De s'enquérir des besoins des diverses colonies et pays de protectorat dépendant du ministère des colonies, pour tout ce qui concerne leur ravitaillement.

De rechercher les procédures les plus rapides pour substituer à l'intérieur de chacune d'elles des entreprises françaises aux entreprises ou aux maisons de commerce dirigées ou possédées avant l'ouverture des hostilités par des ressortissants des pays actuellement en guerre contre la France et ses alliés.

TRAVAIL. — Un décret rendu sur la proposition de M. Blévenn-Martin accorde un délai de trente jours pour le paiement des sommes dues à raison de tous contrats d'assurances conclus antérieurement au 4 août 1914, ainsi que pour le rachat desdits contrats.

Ce délai commence à courir : 1<sup>o</sup> A partir de la publication du décret (29 septembre), pour les contrats conclus à cette date et dont le capital stipulé n'a pas encore été payé;

2<sup>o</sup> A partir de leur échéance, pour tous les contrats à échoir depuis la date publication inscrite au 31 octobre 1914.

### REIMS, DRAPEAU DE PIERRE

Gentils soldats (ainsi la Pucelle s'adressait à vos ancêtres), vous allez pleurer des larmes de rage ! Le plus noble drapeau de la France, le plus orné, le plus fameux, est anéanti !

Ce sont les grands frères de ceux que vous portez au combat, les drapeaux de pierre, les fiers clochers qui se dressent si haut dans notre ciel radieux.

Et parmi ces tours sublimes qui témoignent que nous sommes les plus justes des hommes; parmi ces cathédrales splendides qui furent les seuls palais que leur peuple ait jamais eus, une surmonte l'emportant sur ses rivaux, par la magnificence de ses ornements autant que par les souvenirs augustes de son passé, la cathédrale de Reims.

C'était là que le génie du XIII<sup>e</sup> siècle avait dit sa parole suprême : c'était là que nos rois venaient recevoir la couronne. C'était là que Jeanne d'Arc avait consommé le salut de notre race. C'était là que nos aïeux chantèrent les hymnes de victoire et de prospérité. C'était là que les plus belles statues que la France ait enfantées, souriaient aux trois portails; c'était là que douze Conciles et toutes nos annales avaient marqué leurs dates; c'était là où tout homme sentait que chacun a deux patries, la sienne et la France. C'était là où nous avions le droit d'être plus fiers qu'en aucun lieu.

La cathédrale de Reims était mille fois plus belle, plus complète, plus vénérable que Notre-Dame de Paris; c'était notre Parthénon, notre sanctuaire national.

C'était... car ce n'est plus. Une ruine, voilà ce qui reste de tant de splendeurs. Ces hommes monstrueux et sans âme que vous combatez, ces hommes lâches et pervers qui déshonorent l'espèce, se sont vengés de vos coups héroïques ! Ne pouvant vous vaincre, ils ont voulu vous désoyer.

Hélas ! il n'y a pas de représailles possibles, ils n'ont pas de Reims ! Ils n'ont pas une cathédrale qui soit à la fois l'apogée de l'architecture, de la sculpture et le témoin de l'histoire nationale. Du reste, gentils soldats, vous êtes les chevaliers de l'humanité et non des brutes incendiaires, et quand vous foulerez en vainqueurs le sol impur des Teutons, vous respecterez les belles églises, car ce qui est beau appartient à tout l'univers et à tous les siècles.

Mais l'univers entier, aujourd'hui, vous crée de le venger : l'univers adorait la cathédrale de Reims : c'était le drapeau de l'art et de la foi pour tous les civilisés des cinq parties du monde.

Je vous assure que lorsqu'on dit les Barbares, les Vandales, on fait encore trop d'honneur aux Teutons : ce ne sont pas même des sauvages, car leur science tout entière a été dédiée au mal comme leur âme à la laideur.

Gentils soldats, votre tâche est dure; vous ne combattez point des hommes mais des monstres, comme saint Georges, et c'est pourquoi vous êtes plus que des soldats, des chevaliers aussi admirables que ceux de la Poésie.

La civilisation vous appelle ses vengeurs autant que la patrie. Louvain, Malines, Senlis, Soissons ont vu les Teutons abdiquer leur humanité : Reims est le forfait qui crie vengeance aux quatre coins du ciel ! Vengez l'incomparable drapeau de pierre et frappez doublement, gentils soldats, frappez pour la France et frappez pour l'humanité, frappez pour la justice et frappez pour la beauté, gentils soldats !

PÉLADAN.

### La Brigade allemande des garçons d'hôtel

Tous les employés Allemands de Palaces, hôtels recommandés, pensions, etc., dont les propriétaires ne redoutaient pas d'accepter les services et qui connaissaient admirablement les ressources des régions françaises dans lesquelles ils ont travaillé, ont été les premiers parmi les envahisseurs à mettre les pieds en France. Un des corps de l'armée allemande a même reçu de ses compatriotes le surnom évocateur de « brigade des garçons d'hôtel ». Aussi, ne faut-il pas trop s'étonner que dans les régions ravagées par les Vandales, ces hôtels, où l'on employait des Allemands de préférence aux Français, aient été particulièrement dévastés.

Rentré à son hôtel, il n'a pas caché sa ferme confiance dans la victoire française.

Mais une chose l'étonne (comme elle surprend nos prisonniers) : c'est la quantité de soldats rencontrés sur sa route :

— Ah ! la France est riche ! ne cessait-il de répéter.

### LE RHIN ALLEMAND

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand. Il a tenu dans notre verre.

Un couplet qu'on s'en va chantant Eface-tu la trace altière [sang] ?

Du pied de nos chevaux marqué dans votre

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand. Son sein porte une plaie ouverte, Du jour où Condé triomphant A déchiré sa robe verte.

Où le père a passé, passera bien l'enfant.

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand. Que faisait vos vertus germaniques, Quand notre César tout-puissant De son ombre couvrait vos plaines ?

Où donc est-il tombé, ce dernier ossement ?

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand. Si vous oubliez votre histoire, Vos jeunes filles, sûrement, Ont mieux gardé notre mémoire ;

## NOS CAMARADES ANGLAIS

La presse anglaise publie des lettres de soldats boursées de termes sportifs, le moral des soldats anglais, des braves *tonnies*, correspondant exactement à celui de toute la nation britannique, où le football, le cricket et le golf sont si passionnément aimés. Dans ces lettres et ces notes de route des troupeurs qui combattent en France à nos côtés, le tir de l'artillerie allemande est du *fast bowling*, comme au cricket quand on lance la balle extrêmement vite, et les obus qui ne portent pas sont qualifiés du mot classique *outer* (dehors).

Le soldat anglais aime le corps à corps, là où le « meilleur homme » met l'adversaire *knock out*. De là, les charges fréquentes à la baïonnette, où le soldat anglais excelle, comme le soldat français. Au moins y trouve-t-il plus de sport que dans l'abri des tranchées ! On cite même des compagnies qui ont cessé le feu pour regarder une de leurs voisines charger.

Parmi les divers récits, détachons le suivant :

## Les Scots greys

« Nous étions, dit le brigadier Nolan, des *scots greys*, (corps écossais), à deux mille en dehors d'un petit village. C'était deux jours avant l'avance générale, et nous avions été envoyés en reconnaissance. En approchant du village, nous tombâmes sur un fort parti d'Allemands. Pendant que nous nous préparions à l'attaque, un éclaireur vint nous prévenir que toute une division allemande arrivait sur notre gauche. Nous ne pouvions plus nous échapper. Nous chargeâmes ceux qui étaient le plus près de nous et nous leur en donnâmes pour leur argent. Pendant le corps à corps, mon cheval fut tué sous moi. Je fus laissé en arrière avec mon bras droit percé d'une balle.

Le maréchal des logis Dodds étant revenu en arrière et m'ayant vu gisant par terre, me cria : « Viens, Nolan, mon vieux, saute derrière moi. » Grâce à son aide, je réussis à grimper en coupe et à me tenir avec mes jambes. Nous étions en dehors de la fournaise, mais ce n'était pas fini. Trente des nôtres avaient à franchir le village pour rallier sous le feu des Allemands qui tiraient des fenêtres. Cinq seulement réussirent à passer.

Dans notre traversée à nous, Dodds reçut une balle dans la jambe, et le cheval qui nous portait tous les deux s'abattit. Le résultat fut que, jetés à terre et blessés, nous fûmes immédiatement entourés par une horde d'Allemands qui poussaient des hurlements et se conduisaient comme des sauvages. Nous les vîmes déchirer en lambeaux les effets d'un des nôtres qui avait été tué. Quant à moi, ils ne me laissèrent que ma chemise et mon pantalon. Ils me prirent le revolver que j'avais moi-même pris à un officier allemand. Un autre était sur le point de me prendre ma chemise, quand quelque chose de comique survint. Je vis arriver l'officier allemand dont j'avais pris le revolver, il m'interpella : « C'est vous qui m'avez pris mon revolver ? Rendez-le moi immédiatement ! » Je lui répondis que c'était un de ses hommes qui l'avait maintenant en sa possession. « Suivez-moi, cria-t-il, et désignez-moi l'homme, je le ferai fusiller ! » Je le suivis, bien décidé d'autreurs, à ne rien dire. On ne retrouva pas l'homme. Je fus envoyé dans une ambulance et abandonné là par les Allemands lors d'une attaque d'une brigade de cavalerie anglaise qui me délivra.

## L'exploit d'un Highlander

Cent cinquante highlanders étaient chargés de tenir un pont. Soudain, les Allemands, dissimulés derrière un bois, ouvrirent le feu et une force ennemie beaucoup plus considérable que celle des Highlanders se précipita vers le pont. Malgré une défense énergique, les soldats écossais succombèrent sous le nombre. Tous furent tués, à l'exception d'un seul, qui, chargeant sur ses épaules le seul canon Maxim dont la petite force disposait, le transporta à l'extrémité du pont, et gravement fit face à l'attaque allemande.

Tranquille assis derrière sa pièce, il tira... jusqu'à ce qu'à son tour il tombât mort. Mais son magnifique dévouement n'avait pas été inutile : les Allemands avaient été retardés suffisamment pour que des renforts vinssent donner avec succès la chasse à l'ennemi. Le corps de l'héros Highlander, relevé par les soldats, ne portait pas moins de trente blessures.

## "Marquez vos hommes"

Un officier anglais mortellement blessé aux environs de Cambrai, avait voulu démeurer au milieu de ses soldats. Et sur le point d'expirer il les encourageait encore, avec la même sérénité que s'il eût été spectateur indifférent de la bataille.

Ses derniers mots, avant de mourir, furent :

« Courage, mes enfants. Et marquez vos hommes ! »

Cette expression, bien connue des amateurs de football, dit très exactement comment les Anglais pratiquent la guerre : comme un sport.

## LA CHRONIQUE AGRICOLE

## Les Vendanges.

Elles s'achèvent dans le Midi et dans une partie du Centre. Elles battent leur plein dans les autres régions.

Favorisées par un temps superbe, elles se font partout dans de bonnes conditions et elles nous promettent un vin excellent. Les meilleures nouvelles nous parviennent à ce sujet de toutes les régions. Il y aura presque partout quantité et qualité. Le vin de la guerre sera plus tard très recherché.

La main-d'œuvre ne manque nulle part. Les femmes et les enfants se sont mis au travail avec une ardeur incroyable et ont fait de la bonne besogne en peu de temps.

D'autre part, les vitiiculteurs ont pratiqué la plus large et la plus active solidarité.

Encore quelques jours, et il n'y aura plus guère de raisins sur les souches. Il y aura, par contre, beaucoup de très bon vin dans les caves.

## Le transport des engrains.

À la veille des semaines, la question du transport des engrains présente une importance capitale pour notre prochaine récolte. M. le ministre de l'agriculture a donc vivement insisté auprès de M. le ministre de la guerre pour qu'en dépit des difficultés actuelles, ces transports soient acceptés par les gares de chemins de fer, dans toute la mesure possible.

L'administration de la guerre vient d'envoyer aux Compagnies de chemins de fer les instructions nécessaires pour que les engrains soient transportés et mis à la disposition des cultivateurs en temps utile.

## Paiement des Réquisitions militaires.

L'attention du ministre de l'agriculture a été appelée sur la situation particulièrement digne d'intérêt des familles agricoles dont le chef a été mobilisé et qui, sans délégation régulière de son nom et de gagner facilement près de ses collègues la cause des ouvriers qui veulent travailler et des chers soldats qu'il faut défendre contre un ennemi aussi redoutable que la mitrailleuse ou que l'obusier : contre l'hiver !

L'Action française : « Ce n'est pas sans une très vive satisfaction que j'ai lu, dans le « Matin » du 23 et du 26 septembre courant un « Après la Guerre » et un « Krupp à Mau » beuglé » de la plus clairvoyante actualité. Ces pages me prouvent que le temps de l'aveuglement bâti est passé et bien passé pour tout le monde, et cela me donne à espérer que nous ne retomberons pas d'ici longtemps dans les vieilles erreurs accréditées chez nous depuis une vingtaine d'années. »

La Pall Mall Gazette : « Le système prusien d'éducation et de confiance dogmatique dans le kaisersme a infusé une telle docilité d'esprit à l'ensemble du peuple allemand, qu'il est impossible d'estimer le choc physique nécessaire pour briser l'habitude de deux générations. »

La Westminster Gazette : « La bataille de l'Aisne n'est pas terminée, mais nous pouvons raisonnablement avancer que jusqu'ici les alliés ont réussi à empêcher l'Allemagne de gagner en France la décisive victoire qui devait être le prélude de sa lutte contre la Russie. »

L'Evening News : « Par amour de la force, la nation qui s'est livrée corps et âme au militarisme prussien a comme devise : « Dieu avec nous. » Cependant, la foi allemande ne repose pas sur les choses spirituelles, mais dans une machine puissante avec ses canons, ses russes et même ses tricheries honteuses. »

## Maxime Gorki s'engage

Le grand écrivain et révolutionnaire russe Maxime Gorki s'est engagé comme volontaire dans l'armée russe et se trouve actuellement sur le front, en Galicie.

## REVUE DE LA PRESSE

Le Temps : « Il est bien à présumer qu'à près des insuccès auxquels ils étaient loin de s'attendre, la confiance des soldats allemands doit être fortement ébranlée, celle de leurs chefs surtout. »

« La preuve en est dans les lignes de résistance qu'ils organisent en hâte sur la Sambre d'abord, plus au nord, en avant de Bruxelles, et enfin entre Malines et Termonde, cette dernière contre l'armée belge d'Anvers, qui a, du reste, déjà attaqué avec succès les Allemands dans cette direction. »

« Tout cet ensemble est de nature à nous exhorter à la patience. La prolongation de la bataille actuelle, les pertes que subit l'ennemi lui enleveront, on est en droit de l'espérer, les moyens de nous opposer une aussi grande résistance sur les lignes qu'il prépare. Nos sacrifices sont cruels, certainement, ils sont nécessaires. »

Le Petit Journal : « Aujourd'hui comme hier, les crimes commis le sont par ordre. On en a trouvé la preuve dans maintes déclarations ou papiers émanant de prisonniers. Il fait une hypocrisie sans pareille aux iconoclastes de Reims, aux sinistres incendiaires de Louvain pour prétendre que les instructions données par les officiers de Guillaume II n'ont pas été exécutées et pour verser des larmes de crocodile sur les attentats monstrueux dont l'univers entier est indigne. »

La Patrie : « Toute une série d'insuccès partiels oblige les Allemands à se réfugier dans leurs profondes tranchées. Dès qu'ils tentent d'en sortir, leur offensive violente et rageuse dénote une sorte d'exaspération. C'est comme s'ils voulaient sortir à tout prix d'une position hasardée. Toutes leurs tentatives échouent. On peut aisément se figurer l'état moral des contingents allemands qui depuis des semaines se lancent vainement à l'assaut de nos positions ; toujours repoussés, ils reviennent en arrière, déçus, meurtris et découragés. »

L'Humanité : « Alors que chaque jour, chaque fois s'ajoutant aux précédents démontre avec une surabondance de preuves et de clarté la justice de notre cause, de la cause franco-anglaise et belge, qui est celle de la liberté des peuples et de la paix, nous ne pouvions admettre que nous puissions être appelés à délibérer de nouveau sur une situation si claire par ceux-là mêmes qui la méconnaissent et sur la rectitude sociale de notre attitude par ceux qui n'osent en prendre aucune, hésitant entre la force impériale qui les attire et le droit qui ne les touche pas. »

Le Matin : « Le gouvernement, au lendemain de la déclaration de guerre par l'Allemagne, avait institué une commission dite du chômage, dont M. Marcel Sembat, qui fait aujourd'hui partie du ministère, dirigeait avec une ardeur incroyable et une énergie et de l'ordre, et à ce sujet de toutes les régions. Il y aura presque partout quantité et qualité. Le vin de la guerre sera plus tard très recherché. »

Le Matin : « Le décret de l'ordre du 24 août, lequel autorise les propriétaires de fermes à détruire les engrains dans les cas où il n'y a pas de récolte, a été décreté par le ministre de l'agriculture, M. Dodds, et il a été signé par le roi. »

Le Matin : « Le décret de l'ordre du 24 août, lequel autorise les propriétaires de fermes à détruire les engrains dans les cas où il n'y a pas de récolte, a été décreté par le ministre de l'agriculture, M. Dodds, et il a été signé par le roi. »

Le Matin : « Le décret de l'ordre du 24 août, lequel autorise les propriétaires de fermes à détruire les engrains dans les cas où il n'y a pas de récolte, a été décreté par le ministre de l'agriculture, M. Dodds, et il a été signé par le roi. »

Le Matin : « Le décret de l'ordre du 24 août, lequel autorise les propriétaires de fermes à détruire les engrains dans les cas où il n'y a pas de récolte, a été décreté par le ministre de l'agriculture, M. Dodds, et il a été signé par le roi. »

Le Matin : « Le décret de l'ordre du 24 août, lequel autorise les propriétaires de fermes à détruire les engrains dans les cas où il n'y a pas de récolte, a été décreté par le ministre de l'agriculture, M. Dodds, et il a été signé par le roi. »

## LE TABLEAU D'HONNEUR

## CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE (Suite).

Les Braves, dont les noms suivent, ont été cités à l'Ordre de l'Armée :

5<sup>e</sup> Corps d'Armée.

Lieutenant LORENZO, 8e régiment de chasseurs : Avec 15 cavaliers montés sur des chevaux très fatigués, a chargé une troupe ennemie plus nombreuse et l'a mise en fuite après lui avoir fait subir des pertes sévères.

Médicin aide-major POEY, brancardiers de la 10<sup>e</sup> division : S'est particulièrement distingué les 30, 31 août et 2 septembre en relevant sous le feu de l'ennemi, puis en évacuant évacué près de 250 blessés.

Adjutant BLOIS, 30<sup>e</sup> d'artillerie ; maréchal des logis LE SCAMPF, 30<sup>e</sup> d'artillerie : Ont réussi, malgré un feu violent, à sauver une partie du matériel de leur batterie restée sur place lors d'un changement de position.

6<sup>e</sup> Corps d'Armée.

Capitaine DELACHE, 165<sup>e</sup> d'infanterie : A exercé, avec la plus prévoyante énergie, le commandement d'un fort, a résisté aux diverses attaques par le canon dont il a été l'objet, du 9 au 12 septembre, et a pu assurer la défense d'un autre fort.

Lieutenant PONCELET, 5<sup>e</sup> d'artillerie : Quoique blessé n'a pas cessé de commander avec sang-froid et activité l'artillerie d'un fort, réussissant notamment à concourir d'une façon efficace à la défense d'un autre fort.

Sous-lieutenant BABUSSON, maréchal des logis FOURTAIN, 36<sup>e</sup> d'artillerie : Etant en observation pour le tir d'artillerie dans les tranchées d'avant-postes de l'infanterie, exposé au tir incessant de l'artillerie ennemie, a renseigné pendant toute la journée le commandant de l'artillerie et lui ont permis d'atteindre successivement le feu de plusieurs batteries lourdes et de campagne allemandes. En outre, ont fait le coup de feu avec une patrouille qui a tué plusieurs Allemands et ont rapporté du harcèlement ainsi que des documents intéressant le service des renseignements de l'armée.

Marechaux des logis BOUY, DEMARCY, 5<sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied : Ont montré une énergie et un courage dignes d'éloges à la défense d'un fort en assurant leur service pendant trois nuits consécutives et en continuant le feu à différentes reprises sous un bombardement très violent.

Marechal des logis FAES, 4<sup>e</sup> hussards : Etant en reconnaissance, a tué de sa main un officier allemand et a ramené le cheval harnaché ; rencontrant une pointe d'avant-garde ennemie, s'est ouvert le passage à coups de lance.

8<sup>e</sup> Corps d'Armée.

Lieutenant COLOMBIER, 13<sup>e</sup> d'infanterie : A protégé des feux de sa mitrailleuse la retraite du 9<sup>e</sup>, le repli de son bataillon, et est resté le dernier sur la position.

Lieutenant TETE, 13<sup>e</sup> d'infanterie : Pour sa belle attitude au feu dans les combats du 14 au 26 août.

Adjutants BOUVIER, 95<sup>e</sup> d'infanterie ; DINTRA, BRUNET, 29<sup>e</sup> d'infanterie ; LEVITE, 13<sup>e</sup> d'infanterie ; sergents-majors GAGNEUX, MALLE, MOROT-SIR, 29<sup>e</sup> d'infanterie ; sergents RADEAU, POECHARD, 29<sup>e</sup> d'infanterie ; BEGUIN, 13<sup>e</sup> d'infanterie ; caporal LHUILLIER, 95<sup>e</sup> d'infanterie ; soldats CHEVRET, REVENIAU, MICHAUD, ROY, 29<sup>e</sup> d'infanterie : Pour leur belle attitude au feu dans les combats du 14 au 26 août.

Sous-lieutenant de réserve VIALLET, 54<sup>e</sup> d'artillerie : A mis en batterie, dans des circonstances très difficiles, contre une batterie lourde ennemie.

Adjutant PASCALIN, 52<sup>e</sup> d'infanterie : Est tombé frappé d'une balle en entraînant au feu une section qui commençait à se débâcher.

Sergent-major ROMANI, 52<sup>e</sup> d'infanterie : En l'absence du capitaine, tué, a entraîné plusieurs fois sa compagnie à l'assaut avec un entraînement remarquable.

CHENE, réserviste, 29<sup>e</sup> d'infanterie : Le 20 août, a transporté sur son dos jusqu'à l'ambulance, sous un feu violent, pendant près de deux kilomètres, son capitaine blessé.

BILLON, 29<sup>e</sup> d'infanterie : Le 26 août, s'est porté en avant pour entraîner ses camarades. A été blessé.

CHOLLET, 13<sup>e</sup> d'infanterie : Blessé deux fois à la tête par des éclats d'obus les 20 et 25 août, est resté sur la ligne de feu, encourageant et entraînant ses camarades.

13<sup>e</sup> Corps d'Armée.

Colonel DELEUZE, 38<sup>e</sup> d'infanterie : Chef de corps de première valeur, a pris un remarquable ascendant sur son régiment, auquel il a su communiquer une vigueur et un entraînement qui ne se sont point démentis depuis le début de la campagne, malgré de dures épreuves et des pertes sensibles.

Capitaine TAILLANDIER, 92<sup>e</sup> d'infanterie : Tué en tête de sa compagnie au combat du 21 août.

15<sup>e</sup> Corps d'Armée.

Capitaine DURAND, 19<sup>e</sup> d'artillerie : Toute la journée en batterie, le 9 septembre, a su, malgré les fatigues de ce service prolongé et le feu violent de l'ennemi dont les tranchées étaient à peine à 1.000 mètres des pièces, obtenir de son personnel le meilleur rendement, apportant à l'infanterie une aide précieuse et repoussant toutes les contre-attaques dirigées contre lui.

S

mitrailleuse partie en avant, à découvert, contre de l'infanterie allemande.

**Soldat BIACCONI**: A fait preuve de beaucoup de calme et d'énergie en assurant sous le feu le service des liaisons.

**Sergent-fourrier BERTHOUD**: Le 13 août, a tué de sa main plusieurs cavaliers ennemis qui chargeaient sur une barricade, et a, par son calme et son sang-froid, contribué à la belle conduite de la section, qui a mis 42 cavaliers ennemis hors de combat.

**Sergent PHILIPP**: Le 13 août, chargé d'une reconnaissance avec quelques hommes, a essayé sur la route le feu d'un peloton de cavaliers ennemis; a riposté par son feu et a réussi à tuer quatre cavaliers, à en faire un prisonnier et à mettre le peloton en fuite.

**Sergent SAINVAL**: Le 18 août, s'est trouvé seul sur la route portant un renseignement à son capitaine commandant; chargé par douze dragons prussiens, en tua deux et mit le reste en fuite par son feu.

**Cavaliers DISSEAUX, DESCHAMPS, CHARLET**, 9e cuirassiers: Ont pris part à une reconnaissance de plusieurs jours au milieu des lignes ennemis et ont fait preuve, à cette occasion, de beaucoup d'entrain et d'endurance.

#### Divers.

**Lieutenant-colonel DUBUJADOUX**, 2e zouaves: A conduit son régiment dans le combat du 7 septembre avec la plus grande bravoure et a trouvé une mort glorieuse à la tête de ses hommes en les entraînant à l'attaque de nuit d'un village.

**Chef de bataillon D'URBAL**, 2e zouaves: Dans le combat du 7 septembre, à la tête de son bataillon, a fait preuve de la plus grande énergie et d'une bravoure héroïque jusqu'au moment où il est tombé mortellement frappé.

**Capitaine SEIGNOL**, état-major de la 90e brigade d'infanterie: A fait preuve de la plus grande initiative et d'une bravoure froide, portant sans cesse, sous le feu, les ordres sur la ligne de combat.

**Capitaine CAPUT**, état-major de la 58e division de réserve: Brillante conduite et belle attitude au feu dans les combats du 14 au 26 août.

**Médecin-chef PLISSON**, ambulance n° 1: Belle conduite le 28 août, où il a perdu dix infirmiers tués et six blessés.

**Médecin-major POIRET**: Ayant eu la joue perforée par une balle, le 14 août, et ne pouvant plus s'alimenter, a refusé de se laisser évacuer et a continué son service au régiment.

**Maréchal des logis DELNAU**, 3e hussards: Ayant été envoyé, le 4 septembre 1914, reconnaître si un village était encore occupé par l'ennemi, a rencontré une reconnaissance ennemie et lui a tué, avec l'aide d'une reconnaissance de dragons, quatre cavaliers, dont l'officier.

**Trompette MERET**, 3e hussards: A exécuté une reconnaissance au cours de laquelle il a déterminé la position des batteries ennemis et permis ainsi à notre artillerie de les battre efficacement.

## LÉGION D'HONNEUR

Sont promus ou nommés dans la Légion d'honneur :

### Au grade d'Officier.

**Chef d'escadron GAUVIN**, 30e d'artillerie: S'est distingué au feu et a été gravement blessé.

**Capitaine GARNIER**, 98e d'infanterie: Très grièvement blessé. Très belle conduite au feu.

### Au grade de Chevalier.

**Chef de bataillon Jean LAVERGNE**, 121e d'infanterie: Très grièvement blessé.

**Chef de bataillon GRATA**, 86e d'infanterie: S'est particulièrement distingué dans la défense d'une position et a été grièvement blessé.

**Capitaine LEVERGER**, 71e bataillon de chasseurs: Belle conduite au feu. Atteint de deux blessures graves, a fait preuve de grande énergie sur le champ de bataille en attachant lui-même sa jambe blessée à l'autre jambe. Emmené prisonnier, a appelé par signaux des soldats du 38e qui faisaient une attaque de nuit qu'il n'a cessé d'encourager. A été ramené dans les lignes françaises.

**Capitaine BARTHEL**, 16e d'infanterie: Très belle attitude au feu. Blessé une première fois, a conservé le commandement de son unité. A reçu une deuxième blessure.

**Capitaine DAUTHUIILLE**, 75e d'infanterie: A fait preuve du plus beau courage dans des circonstances difficiles. Grièvement blessé.

**Capitaine GROBON**, 10e d'infanterie: Blessé grièvement au cours d'une contre-attaque.

Bien que blessé, n'a cessé d'encourager ses hommes à combattre.

**Capitaine MEGRET DE DEVISE**, 16e d'infanterie: Belle attitude au feu. Grièvement blessé (deux coups de feu).

**Capitaine de cavalerie HARTUNG**: Atteint de deux blessures, a refusé de se laisser soigner, restant à cheval jusqu'à la fin du combat.

**Capitaine DE SERAINCOURT**, 1er bataillon de chasseurs: Blessé grièvement au combat du 30 août.

**Capitaine SONNOIS**, 3e hussards: Resté seul, après un engagement, avec un sous-officier et un cavalier, attaqua résolument un groupe de fantassins, fit trois prisonniers et s'empara d'un drapeau. Quelques jours plus tard a été blessé d'un coup de feu en reconnaissant un village.

**Capitaine LECLERE**, 36e d'artillerie: S'est particulièrement distingué en enrayant avec sa batterie une violente attaque de l'ennemi. A été grièvement blessé.

**Capitaine PEGAY**, 55e d'artillerie: S'est particulièrement distingué par son énergie et son initiative, et a été grièvement blessé.

**Officier d'administration de 1re classe du génie ABRAHAM**: A fait sauter un pont dans des conditions périlleuses, et s'est évadé des mains de l'ennemi.

**Lieutenant LUBIN**, 52e d'infanterie: Blessé deux fois. Belle conduite au feu.

**Lieutenant RENNEVIER**, 157e d'infanterie: Belle conduite au feu, a continué à commander sa section, bien que grièvement blessé.

**Lieutenant MATHENET**, 12e bataillon de chasseurs: Pour remplir la mission de surveillance qui lui était confiée, a tenu neuf heures sous un feu violent d'infanterie et d'artillerie, et a été grièvement blessé.

**Lieutenant LIBOR**, 16e d'infanterie: Blessé une première fois, a continué à commander sa section. A reçu une deuxième blessure grave.

**Sous-lieutenant NIDECKER**, 52e d'infanterie: Belle conduite au feu. A été blessé grièvement.

**Sous-lieutenant PELLETIER**, 16e d'infanterie: Belle attitude au feu. A fait preuve d'un entraînement, d'une énergie et d'un courage remarquables. Blessé grièvement au bras.

**Sous-lieutenant POINT-DUMONT**: S'est particulièrement distingué au cours d'une reconnaissance et a été grièvement blessé.

**Sous-lieutenant BELOGE**, 16e d'infanterie: Belle attitude au feu. Après avoir traversé une rivière, a chargé à la baïonnette à la tête de son peloton. A été grièvement blessé.

**Sous-lieutenant GERMAIN**, 29e d'infanterie: A donné à ses soldats l'exemple d'une intégrité remarquable. Grièvement blessé, a conservé tout son calme pour ne pas affecter le moral de ses hommes.

**Sous-lieutenant MORIN**, 16e d'artillerie: Belle attaque au feu. Grièvement blessé.

## MÉDAILLE MILITAIRE

Sont décorés de la Médaille militaire :

**Médecin auxiliaire MARESCHAL**, 10e d'infanterie: A depuis le début de la campagne fait preuve d'un courage et d'un dévouement remarquables. A été grièvement blessé.

**Médecin auxiliaire SORREL**, 121e d'infanterie: Blessé grièvement dans un village où il était resté jusqu'au dernier moment malgré un bombardement intense pour donner ses soins aux blessés.

**Adjudant-chef VIENNEY**, 10e d'infanterie: S'est particulièrement distingué par son sang-froid et sa décision. A été blessé à la tête de sa section.

**Adjudant-chef RODERON**, 12e bataillon de chasseurs alpins: A montré depuis le début de la campagne les qualités les plus brillantes de soldat et de chef. Grièvement blessé.

**Adjudant CROUSSE**, 92e d'infanterie: S'est distingué à la tête de sa section, et a été grièvement blessé au pied.

**Sergent-major PETIT**, 10e d'infanterie: Blessé grièvement.

**Sergent-major VACHER**, 12e bataillon de chasseurs alpins: Grièvement blessé en entraînant sa section à l'assaut.

**Sergent MOUILLERAC**, 15e d'infanterie: A secondé avec la plus grande énergie son chef de section et fut grièvement blessé.

**Sergent BRIANT**, 135e d'infanterie: Blessé à deux reprises le 23 août, a conservé le commandement de sa section jusqu'à la fin de la journée.

**Sergent JAUTTREAU**, 277e d'infanterie: Blessé assez grièvement à trois reprises, a continué à commander sa section.

**Sergent SARDA**, 142e d'infanterie: Blessé à un bras, a continué à donner à ses hommes l'exemple d'un courage à toute épreuve. N'a pas quitté le rang.

**Maréchal des logis BOUILLAGUET**, 53e d'artillerie: Grièvement blessé au moment où sa batterie se repliait, ne s'est retiré qu'après s'être assuré que tout le matériel accessoire était bien enlevé.

**Sergent CHARLET**, 92e d'infanterie: Atteint de trois blessures, a refusé de se laisser panser avant des hommes également blessés.

**Sergent TINDILLE**, 92e d'infanterie: Blessé grièvement par un éclat d'obus.

**Sergent LOUF**, 92e d'infanterie: Blessé grièvement, a fait preuve de sang-froid.

**Sergent BIGOT**, 92e d'infanterie: Blessé de plusieurs balles.

**Sergent LABONNE**, 92e d'infanterie: Blessé trois fois sur la ligne de feu, qu'il n'a quittée que sur l'invitation de son chef de section.

**Sergent PEYRELON**, 105e d'infanterie: A fait preuve de sang-froid, de courage, d'énergie et de caractère. Blessé à deux reprises différentes, a continué à commander sa section et ordonné lui-même le repli de son unité, mouvement qui a été exécuté dans l'ordre le plus parfait.

**Sergent MONTORCIER**, 92e d'infanterie: A entraîné vigoureusement sa section jusqu'au corps à corps avec l'ennemi, qu'il a mis en fuite. Blessé grièvement.

**Maréchal des logis CANZANO**, 2e d'artillerie de montagne: A rapporté sous le feu de l'ennemi son capitaine grièvement blessé, et a aussitôt exécuté lui-même la reconnaissance périlleuse que son capitaine n'avait pas pu poursuivre.

**Maréchal des logis chef THIBAUT**, 31e d'artillerie: A fait preuve au combat d'une énergie remarquable; bien que très grièvement blessé au pied, a maintenu son détachement en ordre sous un feu violent d'artillerie.

**Maréchal des logis FROUTE**, 9e régiment de chasseurs: Belle conduite au cours d'une reconnaissance périlleuse. Les hommes qui la composaient ayant été tués ou ayant disparu, a ramené seul son officier de peloton gravement blessé.

**Brigadier PAGENEL**, 3e régiment de chasseurs: Étant en reconnaissance, a eu les deux yeux crevés par une balle. Retrouvé plusieurs heures après par l'officier commandant la reconnaissance, lui a donné des renseignements sur ce qu'il avait vu dans la tranchée avant d'être blessé.

**Caporal CORNET**, 92e d'infanterie: A entraîné vigoureusement un groupe d'hommes jusqu'au corps à corps avec l'ennemi, qu'il a mis en fuite. Blessé grièvement.

**Caporal JULHES**, 96e régiment d'infanterie: Ayant eu l'épaule traversée par une balle, a commandé son escouade jusqu'à la fin du combat.

**Brigadier DELPEUX**, 3e régiment de chasseurs: Étant en reconnaissance, a reçu deux blessures. A continué sa mission et a rapporté à un officier un renseignement important sur l'emplacement d'une batterie dont il s'était suffisamment approché pour en voir nettement les épaulements.

**Caporal RENAT**, 92e d'infanterie: Ayant eu l'épaule entièrement traversée par un éclat d'obus, a continué à commander son escouade pendant 2 kilomètres.

**Brigadier CHARDONNET**, 3e régiment de chasseurs: Étant en reconnaissance et blessé d'une balle à la cuisse, a continué sa mission. Ayant eu un cheval tué, est rentré à pied dans les lignes.

**Brigadier BLANCHARD**, gendarmerie à pied: A rendu de très précieux services. Très grièvement blessé en assurant le transfert de prisonniers allemands.

**Cavalier CALMEL**, 3e régiment de chasseurs: Conducteur mirailleur, blessé d'une balle en pleine poitrine au moment où le commandant de la section donnait l'ordre de recharger la mitrailleuse, est resté à cheval et a emmené son attelage sous une grêle de balles. N'a quitté son service que lorsqu'il est tombé épuisé. Blessure très grave.

**Tambour POUJOULAT**, 93e d'infanterie: Ayant reçu deux balles dans la jambe, a fait tous ses efforts pour suivre sa section.

**Canonnier BARRIOZ**, 16e d'artillerie: S'est porté spontanément à une pièce abandonnée et a continué le feu jusqu'à l'épuisement des munitions.

**Canonnier RENE**, 16e d'artillerie: S'est porté spontanément à une pièce abandonnée et a continué le feu jusqu'à épuisement des munitions.

**Soldat MARIE**, 2e régiment de marche de zouaves: Blessé une première fois, n'a pas voulu quitter le rang; a continué à combattre avec la plus grande bravoure; a reçu une deuxième blessure et n'a pas davantage abandonné le combat.

**Soldat HELDT**, réserviste au 2e régiment de marche de zouaves: Avec la plus grande énergie, a tué à la baïonnette un officier et plusieurs soldats allemands.

Le Gérant: G. CALMÈS.

BORDEAUX, — IMPRIMERIES GOUNOUILHOU